



Circulaire n° 5252 du 08/05/2015

Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Appel aux candidats, en qualité de stagiaires, à des emplois vacants de conseillers psycho-pédagogiques, d'auxiliaires sociaux et d'auxiliaires paramédicaux à pourvoir dans les centres psycho-médico-sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ADDENDUM.

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, supérieur

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 8/05/2015

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 21/05/2015

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Appel aux stagiaires dans les CPMS

Destinataires de la circulaire

- Aux Directeurs(trices) des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information

- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, centre technique et pédagogique à Frameries, centre des Technologies agronomiques à Strée et centre technique Horticole à Gembloux ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration générale des Personnels de l'Enseignement Direction
Administration : générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Madame Colette DUPONT
Directrice générale a.i.

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les agents de la Direction de la carrière des Personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : Appel aux candidats, en qualité de stagiaire, à des emplois vacants de conseillers psycho-pédagogiques, d'auxiliaires sociaux et d'auxiliaires paramédicaux à pourvoir dans les centres psycho-médico-sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.ADDENDUM.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez reproduit en annexe à la présente, un addendum pour l'appel aux candidats en qualité de stagiaire, à des emplois vacants de conseillers psycho-pédagogiques, d'auxiliaires sociaux et d'auxiliaires paramédicaux à pourvoir dans les centres psycho-médico-sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles publié ce 8 mai 2015 au Moniteur Belge.

Les candidats qui souhaitent prendre contact avec la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet des appels à candidatures sont invités à composer le numéro de téléphone suivant :

02 / 413 20 29

(accessible du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00)

Une adresse courriel unique est également à leur disposition :

recrutement.enseignement@cfwb.be

Je vous signale que l'avis publié au Moniteur belge du 4 mai 2015 et l'Addendum publié ce 8 mai 2015 constituent les seules sources d'information officielles.

Dès à présent, je vous remercie de veiller à la communication de la présente circulaire auprès des membres du personnel de votre centre.

Colette DUPONT
Directrice générale a.i.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Appel aux candidats, en qualité de stagiaire, à des emplois vacants de conseillers psycho-pédagogiques, d'auxiliaires sociaux et d'auxiliaires paramédicaux à pourvoir dans les centres psycho-médico-sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ADDENDUM

Au moniteur belge du 4 mai 2015,

Page 24378,

dans le tableau reprenant les emplois vacants pour la fonction d'auxiliaire paramédical, au lieu de lire :

Emplois vacants	Ordre de préférence (veuillez numéroter les emplois sollicités dans l'ordre de préférence, une case en gris signifie qu'il n'y a pas d'emploi vacant)		
<i>Zone de Bruxelles-Capitale</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
UCCLE : 1			
<i>Zone de Namur</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
NAMUR : 1			
<i>Zone de Liège</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
SPA : 1			
<i>Zone du Hainaut</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
DOUR : 1			
TOURNAI : 1			

*36h: emploi à horaire complet

** 18h+18h: emploi à horaire incomplet ayant vocation à être complété si possible par un autre emploi à horaire incomplet au sein de la présente liste (le candidat peut être admis au stage dans 2 emplois à mi-temps)

*** 18h: emploi à horaire incomplet sans vocation à être complété (le candidat est admis au stage dans un seul emploi à mi-temps)

Il y a lieu de lire :

Emplois vacants	Ordre de préférence (veuillez numéroter les emplois sollicités dans l'ordre de préférence, une case en gris signifie qu'il n'y a pas d'emploi vacant)		
<i>Zone de Bruxelles-Capitale</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
UCCLE : 1			
MOLENBEEK : 1			
<i>Zone de Namur</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
NAMUR : 1			
<i>Zone de Liège</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
SPA : 1			
<i>Zone du Hainaut</i>	<i>36h*</i>	<i>18h+18h**</i>	<i>18h***</i>
DOUR : 1			
TOURNAI : 1			

*36h: emploi à horaire complet

** 18h+18h: emploi à horaire incomplet ayant vocation à être complété si possible par un autre emploi à horaire incomplet au sein de la présente liste (le candidat peut être admis au stage dans 2 emplois à mi-temps)

*** 18h: emploi à horaire incomplet sans vocation à être complété (le candidat est admis au stage dans un seul emploi à mi-temps)

